

- DOCUMENTS A FOURNIR-

- ↳ 1 photocopie du diplôme ou relevé de notes de l'examen **permettant l'entrée en formation.**
- ↳ La fiche d'inscription dûment remplie
- ↳ 1 photocopie de la carte d'identité (recto/verso)
- ↳ 1 photo d'identité récente
- ↳ Photocopies des bulletins trimestriels de la dernière année scolaire
- ↳ Attestation d'assurance de Responsabilité Civile
- ↳ Attestation d'assurance du véhicule couvrant les trajets professionnels et le transport de personnes
- ↳ RIB (Relevée d'Identité Bancaire), **au nom de l'apprenti**
- ↳ Un **CV**



MODALITES D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION BAC PRO & BTSA TC EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

❖ HEBERGEMENT A L'AUBERGE DE JEUNESSE

A Fournir : drap + linge de toilette

Tarif de base : 16.60 €* (dont 0,60€ de taxe de séjour) /nuit : 6 € pris en charge par les OPCO + 10.60 € à votre charge

Le prix ci-dessus ne comprend pas le petit déjeuner. L'auberge de jeunesse dispose d'une petite cuisine, d'un foyer, d'une salle pour travailler.

Notre centre de formation dispose d'une convention avec l'auberge de jeunesse.

Les apprentis internes s'engagent ainsi à respecter le règlement intérieur de cette structure, (qui leur sera communiqué à l'arrivée).

Une caution d'un montant de 50€ à régler à l'auberge leur sera demandée.

Cette caution sera restituée en fin d'année si aucun dommage n'est à déplorer.

❖ RESTAURATION DU MIDI

Tarif de base au restaurant municipal de Pontarlier 6.50 €/repas : 3€ pris en charge* par les OPCO + 3.50€ à votre charge.

*il est obligatoire de prendre un badge pour bénéficier de cette subvention

Les apprentis règlent directement leur restauration auprès du restaurant municipal avec lequel nous avons une convention. Les repas non pris par les apprentis ne donnent pas lieu à un règlement.

*ce tarif peut varier d'ici septembre 2021